

PRISE EN CHARGE DES PLAIES CHRONIQUES

FAF n° 22 0046 011

Date, Lieu, horaires, accessibilité :

Date : 21 Novembre 2024

Lieu : Lille

Durée de la formation : 3h30

Horaires de formation : 19h30 - 23h00

Formation en groupe de 30 stagiaires maximum (5 minimum)

Accessibilité : accessible handicapé et adaptable pour besoins spécifiques.

Public concerné :

Médecins spécialistes en médecine générale

Niveau de connaissances préalable requis :

En activité professionnelle dans les catégories concernées

Moyens d'encadrement :

- L'organisation logistique et l'encadrement des stagiaires seront assurés par le Docteur Rania ANANE

Courriel ranigha@yahoo.fr

- L'expertise de cette formation sera assurée par le Docteur Magali DROUARD, dermatologie, Chru Lille

Objectifs pédagogiques :

1. Citer les critères locaux de gravité d'une plaie chronique.
2. Lister les différents stades du processus de cicatrisation
3. Décrire le suivi adapté en fonction du processus de cicatrisation

Programme avec déroulé pédagogique :

A l'issue de cette formation, ponctuée d'ateliers et d'exposés de l'expert, les stagiaires seront capables de prendre en charge une plaie chronique, pour assurer une cicatrisation dans les meilleurs délais.

Un recueil des attentes de chaque stagiaires sera fait en début de formation avec vérification des réponses apportées en fin de séminaire.

Les différentes séquences pédagogiques permettront d'atteindre l'objectif général:

- Lors d'un tour de table les stagiaires citent les différents critères locaux de gravité d'une plaie chronique.
- Un brainstorming amène les médecins à lister les différents stades du processus de cicatrisation
- A partir de vignettes cliniques ils décrivent le suivi adapté en fonction du processus de cicatrisation.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre :

- L'action de formation se déroulera en présentiel.
- L'action de formation débutera par une présentation des formateurs et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique prévu par le formateur au public présent.
- Tous les moyens pédagogiques et techniques seront adaptés aux situations de handicaps signalés
- Le formateur responsable (organisateur) :

- Veillera à permettre aux stagiaires de disposer régulièrement de la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec lui afin de faciliter le transfert de connaissances.
- Communiquera un support pédagogique (livret participant) qui permettra à chacun des stagiaires de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle
- Sera à la disposition du stagiaire pour toute question d'assistance, d'accompagnement pédagogique, organisationnel ou de prise en compte d'une situation de handicap.

Evaluation et sanction :

- Évaluation des stagiaires :
 - Les actions cognitives seront évaluées par des outils évaluation des connaissances (pré et post tests).
- L'évaluation de la formation et le recueil des incidents seront réalisés par un questionnaire de satisfaction.
- La formation sera sanctionnée par la délivrance, à chaque stagiaire, d'une attestation de participation comportant les résultats des évaluations visée par l'organisme de formation.

Indicateur de résultat :

Pour l'ensemble des actions de formations réalisées par formation médicale continue Hauts de France (fmc HdF) pour l'année précédente (2023) :

- 259 Stagiaires ont été formés , 99,24 % d'entre eux ont déclaré avoir été satisfaits ou très satisfaits.
- Aucune statistique n'existe pour ce programme (première organisation)

Tarif :

Formation prise en charge par le FAF-PM pour les libéraux sur présentation de l'attestation Urssaf de contribution à la formation professionnelle (CFP).

Une prise en charge peut également se faire par votre employeur (Coût de la formation: 400 euro, non assujetti à la TVA)..

L'organisateur de la formation